

CHEMIN DE SELECTION

LUGE

SAISON 2008/2009



Sommaire

I	Préambule	3
II	Les Commissions.....	4
III	Collectif(s) de préparation aux équipes de France	5
IV	Inscription sur les listes nationales Haut Niveau et Espoir.....	9
V	Sélections internationales	11
VI	Modalités des tests de sélection	12
VII	Attribution du Matériel de haut niveau.....	12
VIII	Planification de la saison sportive 2008-2009	13

I - PREAMBULE

Le Président de la F.F.S.G :

- est responsable de l'inscription des lugeurs aux compétitions et championnats nationaux organisés sous l'égide de la F.F.S.G. et internationaux organisés sous l'égide de la FIL, après validation de la sélection par le Bureau Exécutif (B.E.) de la F.F.S.G.

Le Directeur Technique National :

- est responsable de la mise à jour annuelle de ce document qu'il propose après avis de la Commission Technique et Pédagogique à la validation du Bureau Exécutif.
- est responsable de l'application des termes du présent document.
- est responsable de l'établissement des listes nationales des S.H.N. et Espoirs, qu'il propose en début de saison, au Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (M.S.J.S.V.A.) après validation du B.E.
- est responsable de la définition des modalités de sélection pour les compétitions et les championnats nationaux et internationaux qu'il propose à la commission de sélection.
- est responsable de la définition de la planification fédérale pour les équipes de France (E.D.F.) : regroupements, tests de sélection, compétitions et championnats nationaux et internationaux.

Pour ce faire le Président et le DTN s'appuient sur le document intitulé « *chemin de sélection* » précisant pour la saison 2008/2009 pour la Luge :

- les critères d'inscription sur les listes nationales des sportifs de haut niveau (catégories Elite, Senior, Jeune) et sur la liste nationale des sportifs Espoir.
- les règles de sélection des Equipes de France pour les compétitions internationales de référence,

Précision :

Le document intitulé « chemin de sélection » pour la « Luge » n'a d'existence légale et réglementaire au sein de la F.F.S.G. que s'il est présenté et validé par le B.E.

II – LES COMMISSIONS

A – Commission de sélection :

Elle est conviée par le Président de la F.F.S.G. pour proposer les sélections internationales, les tests de sélection et les contrôles d'entraînement à la validation du B.E.

Elle peut également être consultée par conférence téléphonique ou par écrit.

Elle participe à la définition de la politique sportive de la LUGE, qu'elle soumet à l'approbation du B.E.

COMPOSITION :

- le Président de la fédération ou son représentant,
- le membre du B.E. en charge du sport olympique et du haut niveau ou son représentant,
- le DTN ou son représentant,
- le référent DTN en charge des disciplines concernées,
- Le Président de la CSN concernée, avec voie consultative.

Fonctionnement :

La commission de sélection prendra l'avis de la commission technique et pédagogique ci-après présentée.

Les avis de la commission de sélection qui sont rendus à l'issue de réunions, de conférences téléphonées, d'envois de courriels ou tout autre moyen convenus entre ses membres, sont consignés dans un registre établi à cet effet. Les propositions de la CS doivent être validées par le BE, organe de gouvernance de la fédération qui statue par tous moyens à sa convenance, et consigne ses décisions par procès verbal.

En cas de vote et d'égalité des voix, celle du Président de la F.F.S.G. est prépondérante.

B – Commission Technique et Pédagogique

La Commission Technique et Pédagogique se réunit sur convocation du Directeur Technique National.

La commission technique et pédagogique peut être réunie en séance plénière. Elle peut être également consultée par conférence téléphonique ou par écrit.

COMPOSITION

- o le Directeur Technique National et/ou son représentant
- o le référent DTN en charge des disciplines concernées ;
- o un représentant de l'encadrement en charge des athlètes inscrits sur les listes haut niveau membres de l'équipe Vancouver 2010 et/ou Sotchi 2014
- o des personnes habilitées, sur demande spéciale de la Direction Technique Nationale

ROLE

Elle participe activement à la vie technique et sportive de la F.F.S.G afin de :

- o émettre des propositions pour les sélections des équipes de France aux compétitions internationales
- o proposer des documents techniques et pédagogiques
- o participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique sportive fédérale
- o proposer annuellement les modifications à apporter au « chemin de sélection » et règlements sportifs fédéraux
- o proposer des actions de formation continue des cadres

III – COLLECTIF DE PREPARATION AUX EQUIPES DE FRANCE

La Direction technique Nationale identifie, dans le cadre de la préparation olympique VANCOUVER 2010, un collectif de préparation. L'objectif est de préparer au mieux le/les lugeur(s) susceptible(s) d'être sélectionné(s) pour les Coupes du Monde, et d'accompagner les lugeurs à potentiel vers Vancouver 2010 et SOCHI 2014. L'identification de ce collectif permet de :

- Attribuer le matériel spécifique
- Sélectionner les lugeurs pour les stages fédéraux.
- Sélectionner les lugeurs qui représenteront la France en compétition internationale.
- Constituer les collectifs 2010 et 2014

Les collectifs nationaux sont déterminés chaque début de saison sportive par la Direction Technique Nationale à partir des critères suivants, ces critères déterminent le Top France :

- Titulaire d'une licence FFSG « compétition » de la discipline Luge,
- Les résultats sportifs de la saison précédente,
- Les tests physiques,
- La course de poussée de début de saison,
- Les courses de sélection sur glace : Incluant le championnat de France et la course de fin de saison, ou autre à convenir (Coupes de France),
- Les résultats des compétitions internationales de la saison en cours.

Rappel sur le classement général : Il est déterminé et actualisé grâce à l'addition des scores obtenus lors des évaluations/compétitions désignées ci-dessus.

Précisions :

- **Les résultats de la saison précédente** : Ils permettent au lugeur de se voir attribuer des points sur la base du code de pointage des Coupes du Monde FIL. En cas de changement de catégorie, aucun point n'est attribué sauf si la catégorie rejointe est vide.
- **Les tests physiques** : Ils se composent d'exercices/tests spécifiques à la luge. Un score final est attribué au lugeur, ce score représente l'état physique général et spécifique du lugeur. Lors des tests, le lugeur blessé devra présenter un certificat médical pour justifier d'une dispense à un ou plusieurs exercices. Dans le cas contraire, la note zéro sera attribuée aux lugeurs absents.
- **La course de poussée de début de saison** : De préférence sur glace et à La Plagne, elle comptera pour le classement général sur le même principe qu'une course de sélection classique.
- **Les courses de sélection sur glace** : Au nombre de 2 à 4, elles seront effectuées sur la piste de la Plagne (ou à défaut, sur une autre piste) avec des procédures simplifiées. L'attribution des points se fera sur la base du code de pointage des Coupes du Monde FIL. A noter la présence d'une course au format olympique : sur deux jours, quatre descentes et comptant double.
- **Le championnat de France** : Cette course comptera double au classement général Top France.
- **La course de fin de saison** : Elle comptera pour le classement général sur le même principe qu'une course de sélection classique.
- **Les résultats des compétitions internationales** : Les courses internationales influenceront le classement général du Top France grâce à un système de Bonus/Malus. Ce système se basera sur une grille répondant aux objectifs de résultats, de progression et d'apprentissage techniques attendus par la Fédération Française des Sports de Glace.

Important : Un minimum physique (selon grille) est exigé lors de chaque test sur les regroupements estivaux pour se maintenir au sein d'un du collectif France.

Les lugeurs sont sélectionnés par le DTN pour les stages et compétitions internationales, à partir du collectif France.

L'appartenance à un collectif n'entraîne pas la sélection systématique à un stage ou à une compétition.

Exceptionnellement, un lugeur n'appartenant pas au collectif France peut être sélectionné ou invité à participer, à ses frais.

Code de pointage FIL :

Place	Points
1	100
2	85
3	70
4	60
5	55
6	50
7	46
8	42
9	39
10	36
11	34
12	32
13	30
14	28
15	26

Place	Points
16	25
17	24
18	23
19	22
20	21
21	20
22	19
23	18
24	17
25	16
26	15
27	14
28	13
29	12
30	11

Place	Points
31	10
32	9
33	8
34	7
35	6
36	5
37	4
38	3
39	2
40	1
41 & +	1
DNS	0
DNF	0
DSQ	0

DNS : N'a pas pris part au départ.

DNF : N'a pas franchi la ligne d'arrivée.

DSQ : Disqualifié.

Code de pointage GPI :

Il est destiné à rééquilibrer le classement général Top France, sans désavantager les lugeurs non sélectionnés, en fonction des résultats obtenus sur les compétitions internationales et de la densité de pratiquants par catégorie :

Points	Senior Homme	Senior Femme	Junior Homme	Junior Femme	Jeunesse Homme	Jeunesse Femme
60	1	1	1	1	1	1
50	2	2	2	2	2	2
40	3	3	3	3	3	3
30	4 à 10	4 à 6	4 à 10	4 à 6	4 à 6	4
20	11 à 16	7 à 12	11 à 16	7 à 12	7 à 12	5 à 7
10	17 à 22	13 à 19	17 à 22	13 à 19	13 à 19	8 à 12
0	23 à 32 / DSQ	20 à 24 / DSQ	23 à + / DSQ	20 à + / DSQ	20 à + / DSQ	13 à + / DSQ
-10	Non Qualif. / DNF	Non Qualif. / DNF	DNF	DNF	DNF	DNF
-50	DNS*	DNS*	DNS*	DNS*	DNS*	DNS*

* Sauf cas médical ou demande de l'entraîneur.

Table de cotation des Tests Physiques :

Les points ajoutés au classement général sont la moyenne de ceux obtenus à tous les exercices.

Senior Hommes	Points	Force max :			Force explosive :			Soupl.	FV	Aer.
		Développé couché	Rowing banc	Cou 15 kg	Lancer avant 5kg	Lancer de face 5 kg	Lancer touche 5kg	Ischios Jambiers (cm)	Saut en long. sans élan(cm)	3000 m
110	150	150	180	18	15	14	25	280	12	
108	140	140	160	17	14	13	24	270	12'20	
105	130	130	140	16	13	12	23	260	12'40	
100	120	120	120	15	12	11	22	250	13	
85	115	115	100	14,5	11,5	10,5	20	245	13'30	
70	110	110	80	14	11	10	18	240	14'00	
60	105	105	60	13,5	10,5	9,5	16	235	14'30	
55	100	100	50	13	10	9	14	230	15	
50	95	95	45	12	9	8	12	225	16	
45	90	90	40	11	8	7	10	220	17	
25	80	80	35	10	7	6	8	210	18	
10	70	70	30	9	6	5	4	200	19	

Senior Dames	Points	Force max :			Force explosive :			Soupl.	FV	Aer.
		Développé couché	Rowing banc	Cou 10 kg	Lancer avant 5kg	Lancer de face 5 kg	Lancer touche 5kg	Ischios Jambiers (cm)	Saut en long. sans élan(cm)	3000 m
110	100	100	180	14	11	10	27	230	13	
108	90	90	160	13	10	9	26	220	13'20	
105	80	80	140	12	9	8	25	210	13'40	
100	70	70	120	11	8	7	24	200	14	
85	65	65	100	10,5	7,5	6,5	22	195	14'30	
70	60	60	80	10	7	6	20	190	15	
60	55	55	60	9,5	6,5	5,5	18	185	15'30	
55	50	50	50	9	6	5	16	180	16	
50	45	45	45	8,5	5,5	4,5	14	175	17	
45	40	40	40	8	5	4	12	170	18	
25	35	35	35	7	4,5	3,5	10	160	19	
10	30	30	30	6	4	3	6	150	20	

Junior Hommes	Points	Force max :			Force explosive :			Soupl.	FV	Aer.
		Développé couché	Rowing banc	Cou 10 kg	Lancer avant 5kg	Lancer de face 5 kg	Lancer touche 5kg	Ischios Jambiers	Saut en long. sans élan(cm)	3000 m
110	130	130	180	16	13	12	23	270	13	
108	120	120	160	15	12	11	22	260	13'20	
105	110	110	140	14	11	10	21	250	13'40	
100	100	100	120	13	10	9	20	240	14	
85	95	95	100	12,5	9,5	8,5	18	235	14'30	
70	90	90	80	12	9	8	16	230	15	
60	85	85	60	11,5	8,5	7,5	14	225	15'30	
55	80	80	50	11	8	7	12	220	16	
50	75	75	45	10	7,5	6,5	10	215	17	
45	70	70	40	9	7	6	8	210	18	
25	60	60	35	8	6,5	5,5	4	200	19	
10	50	50	30	7	6	5	2	190	20	

Junior Dames	Points	Force max :			Force explosive :			Soupl.	FV	Aer.
		Développé couché	Rowing banc	Cou 5 kg	Lancer avant 3 kg	Lancer de face 3 kg	Lancer touche 3 kg	Ischios Jambiers	Saut en long. sans élan(cm)	3000 m
110	90	90	180	14	11	10	25	220	14	
108	80	80	160	13	10	9	24	210	14'20	
105	70	70	140	12	9	8	23	200	14'40	
100	60	60	120	11	8	7	22	190	15	
85	55	55	100	10,5	7,5	6,5	20	185	15'30	
70	50	50	80	10	7	6	18	180	16	
60	45	45	60	9,5	6,5	5,5	16	175	16'30	
55	40	40	50	9	6	5	14	170	17	
50	35	35	45	8,5	5,5	4,5	12	165	18	
45	30	30	40	8	5	4	10	160	19	
25	25	25	35	7	4,5	3,5	8	150	20	
10	20	20	30	6	4	3	4	140	21	

Jeunesse Hommes	Points	F. M.				Force vitesse :			Aer.	Soupl.
		Cou 3 kg	Lancer avant 3 kg	Lancer de face 3 kg	Lancer touche 3 kg	Sprint 8mF Assis	Sprint 8mF Couché ventre	Saut en long. sans élan(cm)	3000 m	Ischios Jambiers
110	180	16	13	12	2,6	2,6	240	14	21	
108	160	15	12	11	2,65	2,65	230	14'20	20	
105	140	14	11	10	2,7	2,7	220	14'40	19	
100	120	13	10	9	2,75	2,75	210	15	18	
85	100	12,5	9,5	8,5	2,8	2,8	205	15'30	16	
70	80	12	9	8	2,9	2,9	200	16	14	
60	60	11,5	8,5	7,5	3	3	195	16'30	12	
55	50	11	8	7	3,1	3,1	190	17	10	
50	45	10	7,5	6,5	3,2	3,2	185	18	8	
45	40	9	7	6	3,3	3,3	180	19	6	
25	35	8	6,5	5,5	3,5	3,5	170	20	4	
10	30	7	6	5	3,9	3,9	160	21	2	

Jeunesse Dames	Points	F. M.				Force vitesse :			Aer.	Soupl.
		Cou 2 kg	Lancer avant 2 kg	Lancer de face 2 kg	Lancer touche 2 kg	Sprint 8mF Assis	Sprint 8mF Couché ventre	Saut en long. sans élan(cm)	3000 m	Ischios Jambiers
110	180	14	11	10	2,7	2,7	210	15	23	
108	160	13	10	9	2,75	2,75	200	15'20	22	
105	140	12	9	8	2,8	2,8	190	15'40	21	
100	120	11	8	7	2,85	2,85	180	16	20	
85	100	10,5	7,5	6,5	2,9	2,9	175	16'30	18	
70	80	10	7	6	3	3	170	17	16	
60	60	9,5	6,5	5,5	3,1	3,1	165	17'30	14	
55	50	9	6	5	3,2	3,2	160	18	12	
50	45	8,5	5,5	4,5	3,3	3,3	155	19	10	
45	40	8	5	4	3,4	3,4	150	20	8	
25	35	7	4,5	3,5	3,6	3,8	140	21	4	
10	30	6	4	3	4	4	130	22	2	

IV – INSCRIPTION SUR LES LISTES NATIONALES HAUT NIVEAU ET ESPOIR

Remarques générales :

- La qualité de sportif de haut niveau peut être retirée
 - par sanction disciplinaire,
 - par manquement aux obligations de la charte du sportif de haut niveau,
 - pour dopage.

3.1. Critères d'inscription sur la liste Espoir

La liste des Espoirs est arrêtée tous les ans au 1 novembre par le Ministre de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MSJSVA).

Décret n°2002-707 du 29 avril 2002, Art 11

Il est institué une liste des sportifs Espoirs regroupant les sportifs âgés de douze ans au moins au cours de l'année de leur inscription sur cette liste présentant, dans les disciplines sportives reconnues de haut niveau, des compétences sportives attestées par le directeur technique national placé auprès de la fédération concernée mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau

Le Directeur Technique National propose, tous les ans, au Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative les sportifs à inscrire, après validation du B.E.

En LUGE pour figurer sur cette liste et dans la limite des quotas disponibles, les athlètes de plus de 12 ans et moins de 20 ans doivent réaliser l'une des conditions suivantes :

- Avoir concouru à 3 épreuves de la Coupe du Monde Junior la saison précédente.
- OU
- Etre classé(e) pour les jeunes filles et les messieurs : 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} au Top France au 1^{er} juillet pour les catégories Junior.
 - Etre classé(e) pour les jeunes filles et les messieurs : 1^{er} et 2^e au Top France au 1^{er} juillet pour les catégories Jeunesse.

L'inscription sur la liste Espoir est valable 1 an.

3.2. Critères d'inscription sur liste de Sportif de haut Niveau de ministère des Sports

La liste des sportifs de haut niveau est arrêtée tous les ans par le ministre des Sports au 1 novembre.

A - Catégorie France Elite :

Peut être inscrit dans la catégorie Elite, le sportif qui réalise aux jeux Olympiques, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe ou dans des compétitions dont la liste est fixée par la Commission nationale du sport de haut niveau, une performance ou obtient un classement significatif soit à titre individuel, soit en qualité de membre titulaire d'une équipe de France, dans les conditions définies par la Commission nationale du sport de haut niveau.

La catégorie Elite recense les sportifs ayant réalisés des performances significatives lors des compétitions internationales de référence : Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux Olympiques à savoir :

- figurer dans les 3 premiers aux Championnats d'Europe SENIOR,
- figurer dans les 8 premiers aux Championnats du Monde SENIOR ou Jeux Olympiques,

L'inscription dans la catégorie « Elite » est valable 2 ans.

B - Catégorie France Senior :

Décret n°2002-707 du 29 avril 2002, Art 5

Peut être inscrit dans la catégorie Senior, le sportif sélectionné par la fédération délégataire concernée dans une équipe de France pour préparer les compétitions internationales officielles figurant au calendrier des fédérations internationales durant l'olympiade en cours et conduisant à la délivrance d'un titre international ou à l'établissement d'un classement international.

En LUGE, peut être inscrit en catégorie Senior dans la limite des quotas disponibles, tout sportif ayant satisfait à l'une des conditions suivantes:

– Avoir été sélectionné(e) aux compétitions internationales de référence : Championnats du Monde ou à au moins 2 coupes du Monde

OU

– Etre classé(e) dans les 25 premiers du classement au classement général de la Coupe du Monde.

ET

– Etre classé(e) 1^{er} toutes catégories au Top France

L'inscription sur la liste « Senior » est valable 1 an.

C – Catégorie France Jeune :

Décret n°2002-707 du 29 avril 2002, Art 6

Peut être inscrit dans la catégorie Jeune le sportif sélectionné dans une équipe de France par la fédération concernée pour préparer les compétitions internationales officielles de sa catégorie d'âge figurant au calendrier des fédérations internationales et conduisant à la délivrance d'un titre international ou à l'établissement d'un classement international.

En LUGE, peut être inscrit en catégorie « Jeune » dans la limite des quotas disponibles, tout sportif ayant satisfait à l'une des conditions suivantes:

– Etre junior selon le règlement de la fédération internationale (FIL) et figurer dans les 15 premiers du classement par points à l'issue des Coupes du Monde Junior ou 35 premiers du classement par points à l'issue des Coupes du Monde Senior.

OU

– Etre classé(e) au Top France 1^{er} dans la catégorie junior garçon et 1^{er} et 2^e dans la catégorie junior fille.

L'inscription sur la liste « Jeune » est valable 1 an.

Remarques :

L'ensemble de ces critères est nécessaire mais non suffisant pour prétendre à l'inscription sur une des listes nationales de sportifs car des quotas par catégorie sont fixés par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

La commission de sélection fédérale se réserve le droit de maintenir sur la liste Haut Niveau tout lugeur qui, pour des raisons de santé, d'organisation scolaire ou professionnelle dûment constatées, ne pourrait satisfaire aux critères d'inscription précédemment définis, après validation du B.E et avis de la commission technique et pédagogique de la LUGE.

Le Directeur Technique National, au regard des places disponibles, pourra éventuellement inscrire sur la liste des sportifs de haut niveau, des athlètes à fort potentiel ne répondant pas aux critères requis, après validation du B.E et avis de la Commission Technique et Pédagogique de la LUGE.

V – LES REGLES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

REGLEMENTS ET SELECTIONS

Les règlements FIL et annonces officielles des événements internationaux précisent les règles d'engagement et de participation aux compétitions internationales, championnats FIL et aux Coupes du Monde Junior et Senior et Inter continentales.

Les modalités de sélections des athlètes français s'établissent en conformité avec les règlements FIL.

Principes généraux :

Tout club ou athlète peut demander, par écrit, au DTN de participer à une ou plusieurs compétitions internationales FIL, en dehors de celles planifiées par la commission de sélection, à condition que celle-ci juge son niveau technique suffisant et que l'athlète ou le club puisse en assurer le financement total (hébergement, voyage, nourriture, encadrement, matériel)

Le cas échéant, la commission de sélection, sous réserve de quotas attribués par l'organisateur, peut envisager l'inscription d'athlètes à partir de performances significatives de bons résultats potentiels lors des compétitions inscrites au calendrier national (FFSG) ou international (FIL), après avoir pris l'avis de la commission technique et pédagogique.

- La réalisation d'une performance significative aux Jeux Olympiques de Vancouver 2010 doit être l'ambition de tous (tes) les sportifs (ves) sélectionnés (ées) de la FFSG dont les épreuves de la Coupe du Monde constituent des compétitions de préparation,
- Seuls (es) les sportifs (ves) ayant remplis les critères définis dans le chemin de sélection peuvent être sélectionnés (ées) par la FFSG pour concourir les épreuves de la Coupe du Monde,
- Le circuit de la Coupe du Monde Junior, premier niveau de compétition international Junior, représente le circuit de préparation et d'identification des sportifs à potentiel. Les frais de déplacements, d'hébergement, de location de glace, d'engagement, d'encadrement et de matériels, peuvent faire l'objet d'une prise en charge partielle par la FFSG.
- Pour prétendre à une sélection en Equipe de France et à un accompagnement fédéral, le sportif identifié au sein du collectif France doit obligatoirement participer aux différents stages de préparation retenus, le cas échéant, dans la planification fédérale.
- Les sélections sont arrêtées par le Directeur Technique National selon les quotas attribués par la Fédération Internationale (FIL), et selon les performances réalisées.
- La participation aux regroupements, stages ou tests de sélection est obligatoire. Toutefois en cas de force majeure et après examen de la demande motivée de l'intéressé(e), le DTN se réserve le droit après avis de la commission de sélection, d'accorder ou non, une dispense de participation.
- Toute sélection « titulaire ou remplaçant(e) » pourra à tout moment être remise en cause à la suite d'un contrôle d'entraînement non satisfaisant, d'un mauvais comportement ou refus de participation à ce même contrôle ou test de sélection.
- La sélection d'un(e) sportif (ve) relevant de blessure ou de maladie, devra obligatoirement être validée par le médecin fédéral.

CALENDRIER

Le DTN arrête le calendrier prévisionnel des compétitions internationales où la France sera représentée, et le propose pour validation au B.E.

**EPREUVES DE COUPE DU MONDE
JUNIOR – SENIOR
ET
COMPETITIONS INTERNATIONALES
DE REFERENCE**

La sélection en Coupe du Monde ET aux compétitions Internationales de référence sera déterminée en fonction du Top France de chaque catégorie.

Avant le début de la saison sur glace, la FFSG déterminera un nombre de places pour chaque compétition dans chaque catégorie, ainsi que les dates limites de qualification. Les lugeurs qualifiés seront ceux qui seront les mieux placés au Top France aux dates retenues. Le nombre de places sera déterminé en fonction du paysage sportif de la saison précédente et du budget prévisionnel de la LUGE. Ces places ne seront en aucun cas nominatives ni définitives.

VI – MODALITES DES TESTS DE SELECTION

Tous les tests sélectifs se déroulant sur piste, se réaliseront selon le règlement de la Fédération Internationale – FIL mais avec un format simplifié : les contrôles de poids, de gabarits et de températures se feront sur demande du directeur d'épreuve s'il l'estime nécessaire.

Les épreuves sont ouvertes à tous les lugeurs :

Senior et Junior		
Epreuves	Dates	Lieux
Tests Physiques	24 Septembre 2008	Moutiers / Macôt la Plagne
Course de poussée sur Glace	17 Septembre 2008	Cesana
Course de sélection 1 Junior Uniquement	A définir : Octobre 2008	La Plagne
Course de sélection 2	A définir : Novembre 2008	Cesana ou La Plagne
Course de sélection 3 - Format JO	A définir : Décembre 2008	La Plagne
Championnat de France	A définir : Février 2009	La Plagne
Course de fin de saison	A définir : Mars 2009	La Plagne

VII –ATTRIBUTION DU MATERIEL DE HAUT NIVEAU

Le matériel acquis par la FFSG et financé par des crédits d'Etat est attribué aux athlètes par le Directeur Technique National après avis de la Commission Technique et Pédagogique. Une convention de prêt sera alors signée entre l'athlète et la FFSG.

Chaque athlète a la possibilité d'utiliser son propre matériel lorsque celui –ci est conforme aux règles FIL.

VIII – PLANIFICATION DE LA SAISON SPORTIVE 2008-2009

Epreuves Internationales – Coupe du Monde JUNIOR		Dates limites et quotas
22/23 – 11/2008	Coupe du Monde 1 – Cesana	A définir : Novembre 2008 – 3F/1G Juniors
05/06 – 12/2008	Coupe du Monde 2 – Königssee	Non planifiée
12/13 – 12/2008	Coupe du Monde 3 – Oberhof	A définir : Novembre 2008 – 3F/1G Juniors
09/10 – 01/2009	Coupe du Monde 4 – Winterberg	A définir : Décembre 2008 – 3F/1G Juniors
16/17 – 01/2009	Coupe du Monde 5 – Altenberg	A définir : Décembre 2008 – 3F Juniors
23/24 – 01/2009	Coupe du Monde 6 – Igls	
Epreuves Internationales – Coupe du Monde SENIOR		
21/22 – 11/2008	Coupe du Monde 1 – Park City	
29/30 – 11/2008	Coupe du Monde 2 – Igls	A définir : Novembre 2008 – 1 place Homme
06/07 – 12/2008	Coupe du Monde 3 – Sigulda	
13/14 – 12/2008	Coupe du Monde 4 – Winterberg	
03/04 – 01/2009	Coupe du Monde 5 – Königssee	
10/11 – 01/2009	Coupe du Monde 6 – Cesana	
17/18 – 01/2009	Coupe du Monde 7 – Oberhof	A définir : Décembre 2008 – 1 place Homme
24/25 – 01/2009	Coupe du Monde 8 – Altenberg	
13/14 – 02/2009	Coupe du Monde 9 – Calgary	
20/22 – 02/2009	Coupe du Monde 10 – Vancouver	
Epreuves Internationales		
06/08 – 02/2009	Championnats du Monde Senior – Lake Placid	A définir : Décembre 2008 – 1 place Homme
09/15 – 02/2009	Championnats du Monde Junior – Nagano	Non planifiés
Stages Collectif France Junior		
06/14 – 10/2008	Lillehammer	A définir : Septembre 2008 – Junior 1G/3F
Stages Collectif France Senior		
06/14 – 10/2008	Lillehammer	A définir : Septembre 2008 – 1 Place Homme
2008	A définir	A définir : Novembre 2008 – 1 Place Homme
2009	A définir	A définir : Décembre 2008 – 1 Place Homme